



Extraits décisions Conseil municipal du 10.03.2014 au 25.08.2014

Adjudication remorque service forestier

Le Conseil municipal adjuge la commande de cette remorque au garage A. Moser SA à Charmey, pour le prix de CHF 81'874.80.

Remplacement jeep service du feu Morgins - Achat d'un bus

Le Conseil municipal accepte l'achat d'un bus d'occasion Toyota pour le prix de CHF 15'000.00, avec reprise de la jeep pour un montant de CHF 5'000.00.

Demande d'autorisation d'exploiter café-restaurant "Les Sports" à Morgins

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement selon le même délai que le service d'hygiène.

Ouverture : mardi à samedi 09h00 à 01h00, dimanche 09h00 à 15h00 (fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi).

Couverture d'un module de la STEP - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Bellon Frères SA, pour le montant de CHF 44'535.65 TTC.

Transfert de personnel des travaux publics au poste de concierge du bâtiment scolaire

Suite à la démission de Nicolas Martenet, le Conseil municipal accepte le transfert d'Adrien Tagan au poste de concierge du bâtiment scolaire, selon une date à convenir.

Route 314 Choëx - Chenarlier - Troistorrents / Tronçon Chenarlier - Comba - Répartition des frais

Le Conseil municipal accepte la proposition de répartition des frais pour les travaux précités, soit :

- 90.00 % pour notre commune;
- 10.00 % pour la commune de Monthey;

Révision du plan d'affectation des zones et du règlement des constructions et des zones

Le Conseil municipal décide d'effectuer la révision du plan d'affectation des zones et du RCCZ.

Demande d'autorisation d'exploiter café-restaurant "La Maison Rouge" à Troistorrents.

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement et demande que la mise en conformité soit notifiée au propriétaire.

Ouverture : lundi au samedi de 07h30 à 01h00.



Extraits décisions Conseil municipal du 10.03.2014 au 25.08.2014

Aménagements de l'entrée des VIMOTI - Réfection de l'ancien pont - Offres complémentaires

Le Conseil municipal accepte ces travaux complémentaires selon devis total pour les travaux complémentaires : CHF 105'095.25.

Collecteur tronçon "Fin des Perraz 1ère partie" - Adjudication travaux génie civil et appareillage

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises suivantes, soit :

génie civil :

à l'entreprise Ecoeur Terrassements SA, pour le montant forfaitaire de CHF 25'000.00 TTC;

appareillage :

à l'entreprise Christophe & Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de CHF 12'498.65 TTC.

Protection contre les crues et laves torrentielles du torrent de la Cergnat à Morgins - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Charles Gasser SA à Vouvry, pour le montant de CHF 293'271.85 TTC.

Dotation direction d'école 2014-2015

Le Conseil municipal accepte le maintien de la dotation pour l'année scolaire 2014-2015 de la direction d'école, malgré la décision du service cantonal de la formation du 10.02.2014 de baisser le montant de la subvention à 44 périodes (10 % d'économie).

Travaux de génie civil au bâtiment de La Jeur - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise la meilleur marché, soit Bernard Torrent SA à Monthey, pour le montant forfaitaire de CHF 10'000.00 TTC

Remise en état du chemin du "Pont du Diable" - Adjudication

Enoncé de la décision :

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour un montant maximum de CHF 27'159.55 TTC.

Offre système de détection des fuites d'eau - Adjudication

Le Conseil décide d'accepter l'offre de la firme VonRoll SA de CHF 11'710.00, TVA incluse.

Aménagement torrent de la Cergnat - Travaux de défrichage et coupe sanitaire - Adjudication

Le Conseil municipal adjuge, dans le cadre des travaux de protection contre les crues et laves torrentielles, le défrichage des abords du torrent de la Cergnat au Service forestier pour un montant total de CHF 38'117.24. Durée des travaux : 15 jours.



DE TROISTORRENTS

Extraits décisions Conseil municipal
du 10.03.2014 au 25.08.2014



Pavillon scolaire de Chenarlier - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger la construction de ce pavillon scolaire à l'entreprise Marks Container, pour le montant de CHF 334'100.00. A voir l'implantation la plus adaptée.

Construction mur de soutènement route de Champstot - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Premand & Udressy SA, pour le montant de CHF 69'247.10 TTC.

Remplacement partiel conduite d'eau de Propéraz - Adjudication génie civil et appareillage

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises les meilleur marché suivantes :

- **génie civil** : à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 62'102.70 TTC.
- **appareillage** : à l'entreprise Christophe & Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de CHF 75'643.40 TTC.

Route forestière des Têtes - Accès au restaurant du Corbeau

Le Conseil municipal accepte la proposition suivante :

- mettre à l'enquête publique une nouvelle signalisation pour les mois de juillet et août, avec indication autorisant l'accès au restaurant, pour être en ordre avec la réglementation en vigueur.

Commission intercommunale de l'EMIC - Nomination de responsables

Le Conseil municipal accepte de nommer MM. Jean-Beat Merz au poste du service technique et Patrick Monay, journaliste, pour la cellule information et de soumettre ces deux nominations aux communes de Champéry et Val d'Illiez.

Crèche-nurserie Le Parachute - Engagement d'éducatrices de la petite enfance diplômées et d'auxiliaires non diplômées

Le Conseil municipal décide d'engager les personnes suivantes :

- Mmes Viviane Vanay, à 50 %, dès le 11 août 2014 et Corinne Nançoz, à 70 %, dès le 18 août 2014, pour les postes d'éducatrices diplômées.
- Mme Maria Lucia Tagan, à 50 %, dès le 18 août 2014, pour les postes d'auxiliaire non diplômée.

Engagement auxiliaires pour l'UAPE

Le Conseil municipal décide l'engagement de Mmes Catherine Chatelet et Carine Lalanne à ce poste, dès le 18 août 2014.



Extraits décisions Conseil municipal du 10.03.2014 au 25.08.2014

Travaux bâtiment scolaire - Adjudications

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux suivants :

- menuiserie extérieure : à l'entreprise Bellon Frères SA, pour le montant de CHF 11'263.00 TTC;
- menuiserie intérieure : à l'entreprise Dubosson Frères SA, pour le montant de CHF 4'508.78 TTC;
- peinture : à l'entreprise Stéphane Donnet, pour le montant de CHF 18'625.85 TTC;
- revêtement de sol : à l'entreprise BR Carrelage Sàrl, pour le montant de CHF 7'374.35 TTC;
- stores extérieurs : à l'entreprise Roch Stores Sàrl, pour le montant de CHF 4'981.15 TTC.

Demande d'autorisation d'exploiter café-restaurant "La Pive" à Morgins

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

Ouverture : de 08h00 à 01h00 du mardi au dimanche (lundi fermé).

Signalisation parcage à Morgins - Adjudication

Le Conseil municipal accepte l'offre de l'entreprise SIGNAL SA, de Sion, pour un montant total de CHF 20'488.85 TTC.

Emplacement de la borne "Eurorelais"

Le Conseil municipal accepte la proposition d'installer cette borne en face du local du service du feu à Morgins.

12ème Rallye du Chablais - Demande de fermeture de route

Le Conseil municipal accorde l'autorisation comme les années précédentes, avec la mention que les frais de remise en état et dégâts éventuels seront à la charge de l'organisateur.

Assemblée constitutive de la société d'agriculture du Val d'Illiez (SAVI)

Le Conseil municipal accepte d'entrer dans la SAVI par l'achat d'une part sociale (sous réserve du montant décidé) et désigne Oscar Dubosson comme représentant communal.

F. Donnet-Monay, Président

S.-B. Donnet, Secrétaire